



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Publication du guide pratique pour accueillir les migrants dans les villages

Question écrite n° 12108

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la publication de la première édition du guide « Accueillir et intégrer les personnes réfugiées en milieu rural » rédigé par les soins de la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR). Ce document de près de 50 pages se veut un outil opérationnel livrant schémas explicatifs, procédures, conseils et bonnes pratiques pour favoriser l'accueil et la répartition des migrants dans les villages. Il répond à la volonté du Président de la République d'en massifier l'installation sur l'ensemble du territoire métropolitain et plus seulement dans les villes. À force d'exemples et de retours d'expériences caricaturaux, cet opuscule lénifiant présente l'installation des migrants comme une solution miracle, une chance et une réelle opportunité permettant revitalisation des centres-bourgs et jusqu'au maintien des services publics dans les campagnes tout en n'évoquant jamais d'ailleurs la possibilité d'organiser localement une consultation démocratique des habitants préalablement au déploiement de tout projet d'accueil. La diffusion de ce guide est révoltante au moment où les Français sont lourdement touchés par l'inflation et où le Gouvernement se montre incapable de leur rendre du pouvoir d'achat. Dans ce cadre, Mme la députée souhaite interroger M. le ministre pour savoir quelles sont les réelles priorités du Gouvernement quand 37 % des citoyens renoncent à se soigner et 36 % se privent pour nourrir leurs propres enfants. Pourquoi l'action des ministres n'est-elle pas d'abord consacrée à protéger les Français notamment les plus fragiles ? Elle lui demande quelles communes du Doubs seront concernées prochainement par les opérations de répartition forcée de migrants.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12108

Rubrique : Réfugiés et apatrides

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8952

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)